

Devenir Auxiliaire de Puériculture

Le Métier : Travailler auprès d'enfants (de 0 à 18 ans), au sein d'une équipe pluridisciplinaire en qualité de professionnel de santé, sous la responsabilité de l'infirmier ou de la puéricultrice, et à ce titre :

- Dispenser des soins et réaliser des activités d'éveil et d'éducation auprès d'enfants
- Contribuer à une prise en charge globale de l'enfant en tenant compte de la dimension relationnelle des soins ainsi que de la communication avec la famille
- Participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion

Pour accéder au D.E.A.P, diverses possibilités :

POUR LES BAC PRO SAPAT ET ASSP : Un choix sera à faire dès le dossier d'inscription : soit s'inscrire en tant que candidat droit commun et suivre la totalité de la formation si vous êtes admis ; soit s'inscrire en tant que candidat Bac Pro et suivre la formation allégée si vous êtes admis

FORMATION INITIALE (droits communs et BAC PRO ASSP/SAPAT qui ont choisi cette modalité)

- Entrée sur Concours
 - 2 épreuves écrites d'admissibilité : Tests psychotechniques pour tous et épreuve Culture Générale pour les candidats non dispensés
 - 1 épreuve orale d'admission
 - Avoir 17 ans minimum au jour d'entrée en formation
- ⇒ Retrait des dossiers à partir de : **8 janvier 2018** (à télécharger sur le site internet)
⇒ Date buttoir renvoi des dossiers : **2 février 2018**

➔ **Concours 2018 (tarif 2018 frais d'inscription concours : 103 €)**

Tarifs de formation : 4250,00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi et/ou les étudiantes en 2017-2018) ou 5801,25 € si financement Employeur ou Organisme de financement

Durée : 41 semaines de formation

Nombre de places : 51 (34 à Rennes – 17 à Brest)

Modules à valider : 1 à 8

FORMATION (pour les candidats en terminale ou titulaire du BAC PRO SAPAT / ASSP)

- ⇒ Retrait des dossiers à partir de : **8 janvier 2018** (à télécharger sur le site internet)
⇒ Date buttoir renvoi des dossiers : **27 février 2018**

- Avoir 17 ans minimum au jour d'entrée en formation

• **Modalités de sélection :** 1 épreuve admissibilité : étude du dossier scolaire ou professionnel et 1 épreuve admission : entretien (si dossier validé)

Frais d'inscription : 53 € pour l'étude du dossier et 35 € pour l'oral

Tarifs de formation : 4250,00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi et/ou les étudiantes en 2017-2018) ou BP SAPAT 4777,50 € / BP ASSP 4436,25 € (si financement Employeur ou Organisme de financement)

Durée : BAC PRO ASSP : 31 semaines de formation / BAC PRO SAPAT : 34 semaines de formation

Nombre de places : 9 (6 à Rennes et 3 à Brest)

Modules à valider : BAC PRO ASSP : 1,2,3,5 / BAC PRO SAPAT : 1,2,3,5,6

FORMATION PASSERELLE ASI/AP (pour les titulaires du DEAS)

⇒ Retrait des dossiers à partir de : **8 janvier 2018** (à télécharger sur le site internet)

⇒ Date buttoir renvoi des dossiers : **27 février 2018**

•**Modalités de sélection** : 1 épreuve admissibilité : étude du dossier professionnel et 1 épreuve admission : entretien (si dossier validé)

Tarifs de formation : 2100,00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi) ou 3071.25 € si financement Employeur ou Organisme de financement

Frais d'inscription : **53 € pour l'étude du dossier et 35 € pour l'oral**

Durée : 21 semaines de formation

Nombre de places : 25 à Rennes et 25 à Brest

Modules à valider : 1 et 3

FORMATION PASSERELLE INTEGREES (pour les titulaires du DEAS – DEAVS – MCAD – DEAMP)

⇒ Retrait des dossiers à partir de : **8 janvier 2018** (à télécharger sur le site internet)

⇒ Date buttoir renvoi des dossiers : **27 février 2018**

•**Modalités de sélection** : 1 épreuve admissibilité : étude du dossier et 1 épreuve admission : entretien (si dossier validé)

Tarifs de formation :

AMP : 2100,00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi) ou 4095,00 € si financement Employeur ou Organisme de financement

AVS, MCAD : 2100,00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi) ou 4436,25 € si financement Employeur ou Organisme de financement

AS : 2100,00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi) ou 3071.25 € si financement Employeur ou Organisme de financement

Frais d'inscription : **53 € pour l'étude du dossier et 35 € pour l'oral**

Durée : **AMP** : 30 semaines de formation / **AVS, MCAD** : 31 semaines de formation / **AS** : 21 semaines de formation

Nombre de places : 6 (4 à Rennes et 2 à Brest)

Modules à valider : **AMP** : 1, 2, 3 et 6 / **AVS, MCAD** : 1, 2, 3, 6 et 8 / **AS** : 1 et 3

VALIDATION DES ACQUIS D'EXPERIENCE (possibilité sur Rennes et Brest)

NOUS CONTACTER PAR TELEPHONE OU FAIRE LA DEMANDE PAR MAIL.

PREPARATION CONCOURS AP

Contactez le service préparation au concours AP : **02 98 05 22 40** ou envoyer un mail à l'adresse suivante : irfss-fpq.bretagne@croix-rouge.fr

FORMATION AP PAR APPRENTISSAGE

Contactez le service CFA ARFASS : **02 96 75 46 79** ou envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@arfass.org

MODULES DE FORMATION (cours et stage en nombre de semaines)		Formation Initiale		BAC PRO ASSP		BAC PRO SAPAT		PASS AS/AP		AVS/MCAD		AMP	
		Cours	Stages	Cours	Stages	Cours	Stages	Cours	Stages	Cours	Stages	Cours	Stages
UNITE 1	Accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne	5	6 stages de 4 semaines	5	18 semaines de stage	5	20 semaines de stage	5	2 stages de 6 semaines	5	18 semaines de stage	5	18 semaines de stage
UNITE 2	L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie	2		2		2		2		2		2	
UNITE 3	Les soins à l'enfant	4		4		4		4		4		4	
UNITE 4	Ergonomie	1											
UNITE 5	Relation - Communication	2		2		2		2		2		2	
UNITE 6	Hygiène des locaux hospitaliers	1						1				1	
UNITE 7	Transmission des informations	1											
UNITE 8	Organisation du travail	1										1	